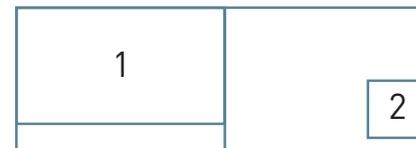
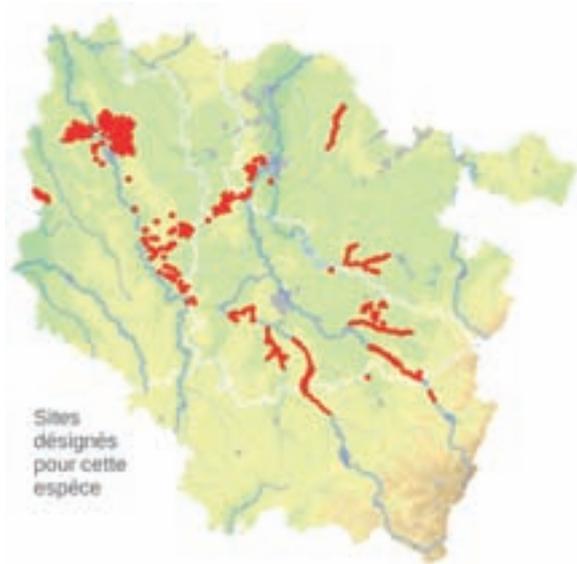




1 Mare à amphibiens dans une carrière abandonnée © FRANÇOIS SCHWAAB
2 Sonneur à ventre jaune © JEAN-CHRISTOPHE RAGUÉ





Description

Le Sonneur à ventre jaune est une petite espèce de « crapaud », d'aspect trapu, dont la taille est comprise entre 4,5 et 5,6 cm.

Son dos très verruqueux est de couleur brun terreuse et son ventre jaune vif ou orangé, marbré de taches noires bleutées. Ses pupilles sont en forme de cœur. Son faible chant plaintif est souvent émis en chœur et de préférence en soirée et au début de la nuit, voire toute la journée, de mai à juin, au plus fort de sa saison de reproduction.

Écologie

Le Sonneur à ventre jaune est le plus aquatique des crapauds. Il vit en petits groupes dans les milieux pionniers comme les fossés, les ornières en forêt et en prairie, les carrières et les mares temporaires bien exposées. Il vit dans les plaines et les collines et il ne dépasse que rarement les 1 000 m d'altitude dans les zones montagneuses. Très vorace, il se nourrit de lombrics, de petites limaces et d'insectes terrestres.

Sa période de reproduction s'étale d'avril à septembre : pour chaque femelle plusieurs pontes sont possibles. Cette stratégie permet de réduire les échecs liés à l'assèchement des points d'eau pionniers colonisés. La ponte contient en moyenne une centaine d'œufs fixés sur des plantes aquatiques. L'éclosion se produit environ cinq jours après la ponte et le têtard se métamorphose durant l'été.

Plutôt casanier, le Sonneur à ventre jaune reste assez fidèle à son habitat aquatique. Même s'il ne s'en éloigne que de quelques centaines de mètres pour hiberner à terre, les études menées en Lorraine ont permis de montrer sa capacité à se déplacer de plus de 4 km en une saison, pour conquérir de nouveaux milieux.

Lorsqu'il est menacé, il adopte une posture de lordose lombaire faisant apparaître la coloration très vive du dessous de ses pattes et de sa face ventrale. Ce comportement envoie un signal aux prédateurs : le Sonneur à ventre jaune est très toxique et il faut éviter tout contact avec ses muqueuses.

Répartition, état des populations

Le Sonneur à ventre jaune est une espèce d'Europe moyenne et orientale : la France constitue la limite occidentale de l'aire de répartition, la Moldavie la limite orientale, l'Allemagne du Nord la limite septentrionale et la Sicile la limite méridionale. Depuis le début du XX^e siècle l'espèce traverse une période de fort déclin dans l'ouest de l'Europe : elle a disparu de la Belgique il y a une trentaine d'années. En France, elle est devenue rare sur la façade atlantique et actuellement elle occupe principalement les régions du Centre et de l'Est.

Situation régionale

En Lorraine, le Sonneur à ventre jaune est relativement répandu bien que souvent très localisé et en petites populations. Toutefois, il semble que notre région héberge les noyaux de populations parmi les plus importants de France, dont certains dépassent le millier d'individus.

Le Sonneur à ventre jaune fréquente principalement, d'une part, les zones forestières où il se reproduit dans les mares, les zones marécageuses et de sources, et surtout les ornières, et d'autre part, les carrières présentant des mares stagnantes. Il est encore présent dans les milieux ouverts, quand ceux-ci n'ont pas été trop dégradés par l'intensification agricole, en prairie et dans les petits fossés. Malgré une belle population installée dans les forêts autour de Verdun, il est absent du Nord Meusien, du Pays Haut et du nord de la Woëvre. Cantonné aux secteurs de plaines et de collines, il est également absent du Massif Vosgien.

Au total, la Commission Reptiles et Amphibiens de Lorraine disposait en 2009 dans sa Base de Données de 1 200 observations concernant environ 500 stations.

Le Sonneur à ventre jaune

Bombina variegata (Linnæus, 1758)

État de conservation en Lorraine dans le domaine continental : **Défavorable mauvais**
État de conservation en Lorraine : **Défavorable inadéquat**

Menaces et gestion

Les menaces principales pesant sur le Sonneur à ventre jaune concernent les habitats de reproduction : comblement de mares existantes, assèchement des zones humides temporaires hébergeant des têtards, comblement des ornières lors des opérations de débardage du bois. De plus, un curage des mares ou des fossés pratiqué sans précautions peut également avoir des conséquences néfastes sur les populations. Le maintien et la multiplication de petites mares, même temporaires, constitue la principale mesure à prendre pour protéger les populations du Sonneur à ventre jaune.

Sites désignés pour cette espèce

FR4100159	FR4100161	FR4100166	FR4100171
FR4100178	FR4100179	FR4100185	FR4100192
FR4100216	FR4100222	FR4100227	FR4100232
FR4100233	FR4100238	FR4100241	

Bibliographie

ACEMAV COLL. - DUGUET R. & MELKI F. ÉD. (2003)
BENSETTITI F. & GAUDILLAT V. (COORD.) (2004)
GUYETANT R. (1997)
RENNER M. & VITZTHUM S. (2007)

